

BULAC

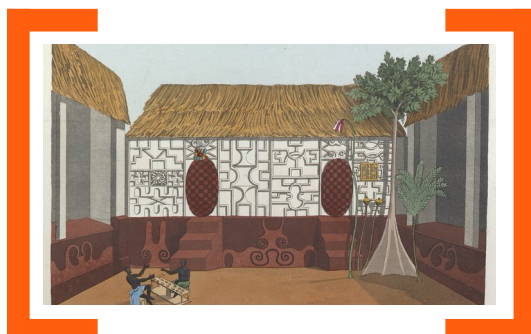
[הפריס] [大学] [γλώσσες] [ལྷན་རྒྱུ]

Bibliothèque universitaire
des langues et civilisations



PROGRAMME D'ACTIVITÉ 2023

Version approuvée par l'assemblée générale du 16 décembre 2022



SOMMAIRE

EN 2023 : SOBRIÉTÉ OU DÉNUEMENT ?.....	3
DOSSIERS MAJEURS.....	4
LA BULAC EN ALERTE !.....	4
LA BULAC DANS UN PAYSAGE EN MOUVEMENT.....	5
UNE BIBLIOTHÈQUE DANS LA SCIENCE OUVERTE.....	6
UN LIBRE-ACCÈS RENOUVELÉ.....	7
LA POINTE CANTAGREL.....	8
PARTENARIATS.....	9
ACTIVITÉS DES PÔLES, MISSION ET DIRECTIONS.....	11
PÔLE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS.....	11
PÔLE FLUX ET DONNÉES.....	14
PÔLE MÉDIATION.....	17
PÔLE CONSERVATION ET PATRIMOINE.....	21
MISSION COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE.....	23
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES.....	24
DIRECTION TECHNIQUE DU BÂTIMENT.....	27

Couverture : Nuit de la lecture, 18 janvier 2020, C^{ie} Koeko — Coll. BULAC, Thomas Edward Bowdich, *Mission from Cape Coast Castle to Ashantee*, London, 1819. Collections de la BULAC, [BIULO GEN.II.771](#).— Exposition Écritures japonaises, oct. 2021 – fév. 2022.

Crédits photographiques : Grégoire Maisonneuve / BULAC.

Introduction

En 2023 : sobriété ou dénuement ?

Est-ce une crise à passer ? Entrons-nous dans une nouvelle ère ?

Préparer 2023 au milieu des dérèglements internationaux et des constrictions quotidiennes qui ont marqué 2022 a conduit les équipes de la BULAC à modifier leur paradigme. Il ne s'agissait plus de reconduire, avec quelques ajustements et innovations de bon teint, un fonctionnement bien établi. Il a fallu réfléchir dans l'autre sens : si on supprime tout ou presque, que doit-on conserver pour que la bibliothèque conserve son âme, sa raison d'être, une joie de fonctionner ?

Trois bijoux sont à préserver : les agents, les collections, le bâtiment.

Les compétences, l'énergie, les capacités d'adaptation des agents de la BULAC ne sont plus à démontrer : si les acquisitions onéreuses se réduisent provisoirement, ils sauront traiter davantage d'ouvrages reçus en don, valoriser mieux les ressources en accès ouvert, améliorer les conditions de conservation en magasin, avancer sur la patrimonialisation des collections, enrichir les données, former davantage les usagers et sur de nouveaux sujets, affûter les collections présentées en libreaccès, produire de nouveaux contenus pour le site web...

Les acquisitions documentaires prennent, elles, de plein fouet l'augmentation de l'électricité : le budget initial est divisé par deux par rapport à 2021. Le conseil scientifique a approuvé les orientations prises pour assumer cette réduction : sont préservés en priorité les monographies et périodiques papier produits hors des pays européens, qui sont les marqueurs de la politique documentaire de la BULAC. Les choix faits sont l'occasion d'une saine analyse des rapports coût/usage des ressources électroniques : peut-être aussi l'occasion d'un très souhaitable changement de paradigme ?

Le bâtiment, enfin, doit rester le havre de paix et de confort indispensable à ses usagers et à ses agents pour continuer à travailler en toute sérénité à l'abri – relatif – des troubles du monde. Depuis son ouverture, mais particulièrement en 2022, ont été recherchées et mises en œuvre toutes les économies de fonctionnement pour rester dans une enveloppe budgétaire quasi constante. Ce ne sera plus possible en 2023 en raison de la crise énergétique aiguë, mais aussi de l'augmentation progressive et inévitable des coûts de maintenance.

La préservation de ces bijoux demande des moyens financiers dont le niveau devra être reconsidéré, afin que le budget initial de crise qui accompagne ce programme d'activité ne conduise pas la bibliothèque d'une sobriété recherchée à une déliquescence incontrôlée : il est espéré qu'elle puisse maintenir son fonctionnement nominal, il est indispensable qu'elle puisse continuer à investir, pour maintenir à niveau ses équipements informatiques, pour faire aboutir le projet de tiers-lieu à la pointe Cantagrel.

Cette consolidation financière gagnerait à être accompagnée d'une consolidation statutaire, à préparer en 2023, avant la prochaine échéance du groupement d'intérêt public en novembre 2024.

Marie-Lise Tsagouria

Directeur

Dossier majeur 2023

La BULAC en alerte !

L'augmentation du coût de l'énergie impose la poursuite des économies entamées en 2022 par une optimisation des outils et une réduction des usages.

OBJECTIFS

- contenir les dépenses énergétiques
- répondre aux enjeux de la transition écologique, améliorer l'écoresponsabilité des services
- adapter les dépenses documentaires aux contraintes budgétaires de l'année 2023

INDICATEURS

- % des dépenses de fluides dans le budget de la BULAC
- évolution de la consommation électrique par rapport aux années N-2 et N-1

La part croissante des dépenses énergétiques impose un effort renouvelé sur l'ensemble des dépenses de fonctionnement.

Les dépenses documentaires subissent particulièrement cette contraction avec un budget initial de 350 000 € (550 000 € en 2022 et 700 000 € en 2021). Des priorités d'acquisitions ont été définies avec l'aide du conseil scientifique : sauvegarde du budget d'acquisition de monographies imprimées, maintien du soutien à l'accès ouvert et aux projets consorciaux, réduction du portefeuille de revues et suspension du renouvellement des abonnements et des mises à jour de ressources en ligne à la fin de l'année 2023. Un plan de priorité des acquisitions en cas de nouvelles restrictions a été esquissé : il donne la priorité à la documentation pédagogique, aux publications vernaculaires pour la recherche et au maintien des titres de périodiques diffusés par des opérateurs extra-européens.

La limitation de l'empreinte environnementale de l'établissement repose en majeure partie sur ses usages numériques. Une plus grande sobriété peut être atteinte par la rationalisation des moyens d'impression, l'optimisation du cycle de vie des matériels informatiques et le conseil aux usagers dans l'utilisation de leurs outils numériques. L'usage étendu du logiciel libre et le recours limité aux applications déployées en hébergement distant contribuent à cet effort.

Les tensions sur la fourniture électrique et le réchauffement climatique imposent une attention aux situations de crise. Un plan de continuité et de reprise de l'activité en temps de crise énergétique sera élaboré. Les enjeux climatiques doivent être intégrés au plan d'urgence de sauvegarde des collections



Dossier majeur 2023

La BULAC dans un paysage en mouvement

Le paysage documentaire francilien connaît une recomposition profonde avec l'ouverture et la reconfiguration de bibliothèques de recherche qui viennent renforcer l'offre en ressources et services pour les études aréales.

OBJECTIFS

- cartographie des collections, des services et des formations associées dans les bibliothèques de l'ESR d'Île-de-France desservant les études aréales
- formalisation de la politique documentaire dans le domaine des ressources numériques
- développement de réseaux thématiques pour les études aréales dans le cadre de CollEx-Persée
- production de chartes : charte patrimoniale de la BULAC, charte

médiation, charte documentaire

- organisation de chantiers qualité des données d'autorités des catalogues

INDICATEURS

- nombre de fonds BULAC signalés dans le cadre de la cartographie CollEx-Persée
- nombre de fonds de partenaires signalés dans le cadre de la cartographie CollEx-Persée

1 PAYSAGE DOCUMENTAIRE

Le paysage documentaire francilien connaît un remarquable enrichissement pour les étudiants et chercheurs aréalistes, avec la reconfiguration de **La contemporaine** à Nanterre, des bibliothèques de l'**Institut des civilisations du Collège de France**, l'ouverture de l'**Humathèque du Campus Condorcet**, du **campus Nation de l'université Sorbonne Nouvelle** et la réorganisation des collections conservées à la **Maison de l'Asie** par l'EFEO.

La charte documentaire élaborée pour la BULAC en 2004 exige ainsi une solide révision pour tenir compte des évolutions de l'offre éditoriale depuis plus de quinze ans et assurer la meilleure coordination entre établissements dans le développement de leurs collections. Un partage documentaire renouvelé est donc nécessaire, pour les ressources imprimées comme pour la documentation numérique, pour les livres comme pour les publications en série, en matière de sources d'acquisition, de place des langues vernaculaires ou des domaines disciplinaires et géographiques couverts.

L'analyse des politiques d'acquisition doit nécessairement s'accompagner de l'examen de l'offre de services de chaque établissement. Il est essentiel de consolider la logique consortiale indispensable au développement des disciplines rares, reposant sur des ressources de niche, que constituent les études aréales. Cet enjeu est crucial, notamment, en ma-

tière de ressources électroniques, les modèles de licences ouvertes à l'ensemble des utilisateurs négociés par la BULAC entrant en concurrence avec la logique de desserte de sites développée par les fournisseurs.

La coordination de l'offre documentaire passe ainsi par une reprise fine de la cartographie documentaire, s'appuyant sur une enquête et une coordination avec les établissements concernés. En matière de ressources numériques, les différentes échelles de négociation (partage de responsabilités à l'échelle régionale, groupements, consortiums, licences nationales) doivent être explorées.

Au-delà de l'échelle régionale, cette coordination contribuera au renforcement des réseaux thématiques constitués dans le cadre des programmes du GIS CollEx-Persée.

2 SERVICES ET FORMATIONS

La cartographie des services associés et des formations dispensées par les établissements du GIP en direction des étudiants et des chercheurs aréalistes sera menée dans la perspective plus large de l'intégration à une charte de la médiation.

Le positionnement de la BULAC et sa politique de services seront interrogés dans une logique de complémentarité et d'expertise, pour une qualité toujours améliorée.

Dossier majeur 2023

Une bibliothèque dans la science ouverte

La gestion des données de la recherche et des codes sources est une activité fortement affirmée dans de nombreuses bibliothèques universitaires en lien avec le Plan national pour la science ouverte. Cette offre de service s'inscrit dans le cadre des politiques nationales de gestion des identités chercheurs et de promotion de la science ouverte.

Le positionnement institutionnel de la BULAC la singularise : au service de différentes institutions, son rôle est d'accompagner le champ de recherche des études aréales dans son ensemble, de valoriser la production scientifique en articulation avec les GIS ; de proposer un accompagnement aux humanités numériques centré sur les corpus, données et problématiques de la recherche aréale (écritures non latines, collecte de données sur un terrain distant, acquisition de données) ainsi que de sensibiliser les chercheurs via des formations. En 2023, la BULAC se donne pour objectif de formaliser une politique coordonnée de science ouverte via la rédaction d'une feuille de route qui rende compte de la diversité des actions menées et dresse des perspectives.

OBJECTIFS

- chantier rétroactif d'alignement des identifiants chercheurs du portail HAL
- enquête de besoin à destination des enseignants-chercheurs
- accompagnement des travaux du consortium Huma-Num DISTAM et des projets des GIS aréaux

- élaboration d'une stratégie de publications des données de la BULAC en accès ouvert les dépôts publics existants

INDICATEURS

- % des auteurs Inalco déposant dans HAL alignés sur IdRef
- nombre d'étudiants, de chercheurs et de professionnels formés aux problématiques de la science ouverte

1 ALIGNEMENT ET RÉFÉRENTIELS D'AUTORITÉ AU SERVICE DE LA SCIENCE OUVERTE

La BULAC est la structure référente pour le signalement des thèses, l'alignement et l'enrichissement des identifiants des chercheurs de l'Inalco dans HAL, en concordance avec les politiques nationales portées par l'Abes.

2 ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE DES PROJETS DE RECHERCHE

La BULAC met ses expertises au service de la production de projets scientifiques sur les aires culturelles. L'expertise historique de la bibliothèque dans la gestion de données multilingues et celle plus récente de l'enrichissement croisé de référentiels développés dans le cadre de la transition bibliographique en font un partenaire précieux pour le développement des humanités numériques aréalistes.

- Participation aux travaux du consortium Huma-Num DISTAM.
- Aide à la constitution de corpus pour les projets de recherche sur des corpus numérisés (HTR Calfa) et les données des catalogues.
- Contribution à une meilleure visibilité des productions de la recherche aréale et des sources.

3 LA PROMOTION DE LA SCIENCE OUVERTE

Par la formalisation d'une feuille de route de la science ouverte à la BULAC et la coordination de la stratégie de Science ouverte

Une feuille de route articule les projets et activités de la BULAC dans le domaine de la science ouverte avec les 4 axes établis par le Plan national pour la science ouverte : généraliser l'accès aux publications, structurer, partager et ouvrir les données de la recherche, ouvrir et promouvoir les codes sources produits par la recherche, transformer les pratiques pour faire de la science ouverte le principe par défaut.

Par la formation des professionnels et l'accompagnement des chercheurs

La BULAC consolide sa promotion de la science ouverte par un travail de sensibilisation et de formation de tous ses agents. La valorisation des plateformes d'archives ouvertes et des revues en accès ouvert s'ancre dans une pratique quotidienne du renseignement bibliographique autant que dans la maîtrise technique des modalités de dépôt des productions scientifiques : ces compétences sont appelées à rejoindre les communs de la pratique professionnelle et à ne plus rester du domaine exclusif

d'une équipe spécialisée, facilitant ainsi la rencontre entre chercheurs et bibliothécaires concernés.

- Promotion de la science ouverte *via* l'alimentation des collections HAL aréales (« Études asiatiques en France », « Moyen-Orient et mondes musulmans ») et création envisagée de collections dédiées aux études océaniques et maghrébines.
- Organisation de rencontres avec les équipes de recherche des membres du GIP pour une évaluation des besoins de formation et mise en œuvre de ces formations.

Par le soutien de l'accès ouvert et la promotion de la bibliodiversité

À travers une politique active d'acquisition de ressources numériques en accès ouvert et la valorisation des publications, la BULAC réaffirme son soutien à l'accès ouvert :

- renouvellement de la convention avec OpenEdition,
- adhésion au DOAJ et à Sparc Europe,
- poursuite de l'expérimentation de nouveaux modes d'acquisition (souscription à des publications scientifiques en accès ouvert) et de communication scientifique (valorisation de la plateforme Hypothèses).

Dossier majeur 2023

Un libre-accès renouvelé

La gestion et l'organisation des collections en libre-accès font l'objet d'un chantier de rénovation majeur depuis 2021. Il s'agit à la fois de répondre aux besoins des étudiants et d'organiser les collections en présentant une actualité de la recherche scientifique qui traduise la vitalité des études aréales.

La révision de la classification sera achevée au premier trimestre 2023. Le projet de refonte entrera alors dans une phase opérationnelle qui conduira à la fois à des mouvements de réimplantation et de mise en espace des collections avec un réétiquetage complet du libre-accès, une amélioration de la signalétique en salle et la mise en place d'une organisation dédiée à la gestion et au désherbage des collections.

OBJECTIFS

- dynamiser la gestion des collections pour répondre aux besoins des usagers et aux impératifs de conservation des documents
- proposer une vision renouvelée de la collection en libre-accès comme témoignage d'une vitalité académique et non plus comme reflet des apports des partenaires
- permettre un renouvellement des collections en libre-accès dans un

contexte de tension économique forte

INDICATEURS

- taux de réduction du nombre de cotes
- % d'ouvrages réétiquetés
- taux de rotation des collections en libre-accès
- nombre moyen d'ouvrages du libre-accès empruntés par profil de lecteur

Pour améliorer l'adéquation des fonds proposés dans les salles de lecture aux pratiques des usagers, aux développements actuels des études aréales, à la production éditoriale et aux possibilités de captation de la documentation, trois groupes de travail se sont réunis en 2022 pour réviser la classification utilisée en salle de lecture et ajuster les règles de mise à disposition des documents en libre-accès. Les préconisations seront arrêtées au premier trimestre 2023, ce qui permettra l'instruction de la deuxième partie du chantier qui vise la traduction matérielle des choix scientifiques opérés par les chargés de collections.

Organiser la gestion dynamique des collections pour garantir la lisibilité de l'offre documentaire

TOUR DU LIBRE-ACCÈS

Pour favoriser le renouvellement et la mise en valeur des collections dans les espaces du libre-accès,

des sessions régulières de désherbage et de mise en espace des collections sur les rayonnages seront organisées autour de l'expertise des chargés de collections. La politique de désherbage fera l'objet d'une formalisation par fonds, basée sur les pratiques existantes. Les documents les plus récents ou les plus sollicités pourront être présentés de face.

AMÉLIORATION DE LA CIRCULATION DES COLLECTIONS ENTRE MAGASINS ET LIBRE-ACCÈS

Sur la base des données recueillies dans le SIGB, les documents les plus sollicités dans les magasins remonteront en libre-accès, ce qui favorisera le renouvellement des collections proposées.

Dossier majeur 2023

La pointe Cantagrel

Depuis l'ouverture de la BULAC en 2011, un local d'environ 200 m² situé à la pointe du Pôle des langues et civilisations reste inexploité. Implanté au croisement des rues Cantagrel et Grands Moulins, il bénéficie d'une forte visibilité, auprès des usagers du bâtiment comme des riverains, et d'un accès direct depuis la rue. Initialement destiné à abriter un commerce, l'absence d'exploitant a finalement conduit la BULAC et l'Inalco à élaborer une proposition d'aménagement en vue d'une gestion conjointe.

OBJECTIFS

Aménager le local de la pointe Cantagrel pour répondre :

- au besoin d'espace convivial, de détente et de restauration, espace actuellement restreint dans l'ensemble du bâtiment

- au besoin d'espace culturel d'une jauge comprise entre 35 et 80 personnes

INDICATEUR

- degré de réalisation du rétroplanning

En 2018, un projet de service, conçu avec l'appui d'une équipe de conservateurs stagiaires, a été validé par les deux établissements. Il vise en premier lieu à offrir à tous les publics, usagers du Pôle et curieux, un lieu de détente et de restauration dans un cadre plus convivial que les espaces actuellement proposés au sein de la BULAC et de l'Inalco. Un accès gratuit et direct, des zones différenciées (gradins, tables, salle de groupe) dotées de mobiliers modulaires et des services multiples (cafétéria, micro-ondes, jeux...) devront permettre une appropriation rapide par les publics. Le local pourra également abriter de manière plus ponctuelle des manifestations culturelles et scientifiques, dans un lieu accueillant et mieux dimensionné pour certaines conférences que l'auditorium. Il renforcera ainsi à la fois la capacité d'accueil et l'attractivité des deux établissements, leur inscription dans la vie culturelle du quartier, leur identité commune et leur visibilité.

La phase de préfiguration achevée en juin 2018 a permis de présenter à la SEMAPA un premier projet d'aménagement qu'elle a validé.

Début octobre 2021, après renoncement du CROUS, l'entreprise à but d'emploi « 13 Avenir » a été retenue comme partenaire pour prendre en charge l'offre de restauration et contribuer à l'animation de ce local.

En juillet 2022, l'équipe CALMM Architecture a été retenue comme maître d'œuvre pour l'aménagement de l'espace, les premières phases des études architecturales ont été menées au deuxième semestre 2022.

En septembre 2022, les équipes de la BULAC ont consacré leur séminaire de rentrée à la réflexion sur les modalités d'appropriation et de déploiement des services dans ce nouvel espace en complémentarité et continuité avec l'existant.

Après ces phases d'étude et de validation de l'avant-projet définitif, l'année 2023 correspond à une phase de préparation des marchés de travaux. Son calendrier de mise en œuvre ne peut être établi au seuil de l'exercice et dépendra des ressources budgétaires susceptibles d'être mobilisées en cours d'année ou programmées à partir de 2024.



Partenariats

Développer des collections et des services pour la recherche

1 Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (Abes)

Subventions sur convention pour le rétrocatalogage des manuscrits arabes et la rétroconversion dans le catalogue en ligne des fichiers d'imprimés hébraïques et arabes.

2 Groupement d'intérêt scientifique CollEx-Persée

- Implication renforcée dans le programme de cartographie et de réutilisation des métadonnées ; animation de réseau pour les études aréales (projet pilote Digi#Magh en coordination avec le GIS Moyen-Orient et mondes musulmans)
- Poursuite du Plan de conservation partagée des périodiques d'Europe centrale, balkanique et orientale, piloté par la BULAC avec le soutien technique du Centre technique du livre de l'Enseignement supérieur (CTLes), associant la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (Bnu), La contemporaine, Sciences Po et Sorbonne Université.
- Participation au projet d'Ouvroir NumaHOP porté par l'UMS Persée.
- Projets collaboratifs COLLEX pilotés par la BULAC : Tarima (avec la MMSH, l'IREMAM et le Centre Jacques-Berque), CHI-KNOW-PO Corpus (avec l'université de Strasbourg, le Collège de France et la Bnu).
- Projets CollEx en collaboration : NumeNord (Bnu) ; PRET19 (BIS).
- Subvention annuelle pour le développement des collections d'excellence dans le domaine des études aréales : allouée au traitement du don Denise Bernot (domaine birman) pour 8 mois.

3 Grands établissements

- Bibliothèque nationale de France : participation au projet de coopération numérique France-Asie du Sud du portail Patrimoines partagés.
- École française d'Extrême-Orient : poursuite du programme de collecte et de dépôt des périodiques du Cambodge, versement des exemplaires des années 2017 à 2022.

4 Groupements d'intérêt scientifique aréalistes : Asie, Études africaines, Moyen-Orient et mondes musulmans (MOMM)

- Participation aux activités de pilotage et d'animation du Consortium Huma-Num DISTAM
- Création, gestion et valorisation de collections HAL aréales.

5 Equipex Bibliissima+

Dépôt d'un projet dans le cadre de l'AMI 2022, en coopération avec l'IRHT, l'Institut de France (Château de Chantilly) et un chercheur de l'Inalco.

6 Adhésion et participation à des consortiums pour le développement des ressources numériques et la science ouverte

- Portage du consortium européen pour le développement durable des ressources électroniques japonaises (CEDDREJ).
- Consortium européen de négociation de ressources numériques chinoises *European Asia Licensing Initiative* porté par la Bibliothèque d'État de Berlin.
- Consortium unifié des établissements universitaires et de recherche pour l'accès aux publications numériques (Couperin) ; portage des négociations Brill.
- *Directory of Open Access Journals* (DOAJ).
- *Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition* (SPARC Europe).

7 Mutualisation des services d'informatique documentaire pour les membres du GIP : EFE0, Sorbonne-Université (collections de l'Institut d'études slaves/Eur'orbem).

8 Accueil et gestion des collections déposées par des membres du GIP

Centre de recherche sur le monde iranien (Cermi, Sorbonne Nouvelle/CNRS), EFE0, EHESS, EPHE, Institut d'études slaves/Eur'orbem (Sorbonne Université), Université Paris Cité.

Coopérer autour des publics

1 GIP

- Formation des étudiants de l'Inalco de Licence 1
- Formations documentaires des doctorants.
- Formations à la science ouverte des doctorants et enseignants-chercheurs.

2 Section arabe de l'IRHT (CNRS)

Organisation annuelle d'un atelier de codicologie arabe.

3 Institut d'études de l'Islam et des sociétés du monde musulman (IISMM, EHESS/CNRS)

- Accueil et contribution aux stages de formation des enseignants du secondaire consacrés à l'enseignement de l'histoire du Moyen-Orient.
- Accueil et valorisation du cycle de conférences publiques : 9 conférences du cycle « Prêcher et convaincre en contexte musulman ».

4 Fondation de la Maison des Sciences de l'Homme et Institut d'études avancées

Participation à l'accompagnement des chercheurs étrangers en résidence.

5 Festival international du film documentaire « Cinéma du réel » (Bibliothèque publique d'information, Centre Pompidou)

Lieu associé du festival et constitution d'une programmation hors les murs.

6 Festival VO-VF, le monde en livres

Carte blanche annuelle, sur place et hors les murs, à la programmation du festival de traduction littéraire organisé à Gif-sur-Yvette.

7 BNF

Partenariat avec la BnF pour l'accueil des publics du champ social. Une visite couplée de la BnF et de la BULAC est proposée une fois par mois aux associations accompagnant les publics qui en font la demande.

Coopérer autour des expertises de la BULAC

1 Participation de la BULAC à des groupes de travail professionnels

- Autour de l'Abes : groupes de travail Référentiels « concepts, temps, lieux », Calames (Abes) et Koha
- Collège Europe & international du COSO
- ADBU : participation aux GT du plan BU 2030
- Congrès des associations professionnelles *Middle Eastern Librarians Committee* (Melcom), *ELIAS, European Association of Sinological Libraries* (EASL), *Beseda*, *Doc'Asie*, *Bibliopat*, Réseau pour les études nordiques.

2 Développement du logiciel libre de gestion de bibliothèque Koha

Soutien à l'association d'utilisateurs KohaLa, participation aux *hackfests* et au travail de développement communautaire du logiciel.

3 Développement des outils de gestion administrative et financière

- Adhésion et contribution à l'association Cocktail (PGI Cocktail).
- Adhésion au groupement d'intérêt public Maximilien (réseau des achats responsables en Île-de-France).



PÔLE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS

La refonte des **documents-cadres** de la politique documentaire sera un objectif structurant pour le pôle Développement des collections en 2023. D'une part, le chantier libre-accès va entrer dans une phase plus opérationnelle (élaboration du calendrier de recotation physique des ouvrages, programme de gestion dynamique des collections), d'autre part, la rédaction de la charte du libre-accès va permettre de formaliser les grands axes de la politique documentaire en salle de lecture.

Le travail sur la **patrimonialisation** des collections visera à identifier les gisements patrimoniaux en langues vernaculaires et à mettre en valeur les « trésors » de la bibliothèque.

Les chantiers **qualité du catalogue** entamés en 2022 prendront de l'ampleur, dans le but d'accompagner la transition bibliographique.

Dossier majeur UN PAYSAGE EN MOUVEMENT

CARTOGRAPHIE ET PARTAGE DOCUMENTAIRE

- Participation aux rendez-vous avec les établissements partenaires de la BULAC.
- Analyse et exploitation des données recueillies auprès des établissements pour la mise à jour du plan de développement des collections.

PATRIMONIALISATION DES COLLECTIONS

- Identification des « trésors » de la BULAC par domaine géo-linguistique.
- Participation à l'identification des ouvrages non catalogués du magasin 23 destinés à intégrer la Réserve.

Dossier majeur UN LIBRE-ACCÈS RENOUVELÉ

LIBRE-ACCÈS

- État des lieux sur les usages et sur les communautés desservies, avec pour objectif de caractériser les besoins en documentation des publics orientalistes.
- Élaboration d'un calendrier de désherbage.
- Élaboration d'un calendrier de recotation physique des ouvrages.
- Programme de mise en avant des nouveautés pour une gestion dynamique des collections en salle de lecture.

DOCUMENTS-CADRES

- Révision de la charte du libre-accès.
- Refonte de la politique documentaire concernant les généralités et les thématiques transverses.

Dossier majeur SCIENCE OUVERTE

Veille et signalement des ressources électroniques en accès ouvert.

En 2023, pour faire face aux dépenses énergétiques en forte augmentation, le budget documentaire global sera réduit à 350 000 euros (contre 550 000 en 2022 et 700 000 en 2021).

Le recrutement de nouveaux chargés de collections pour les fonds à entretien non permanent sera suspendu en 2023.

CIRCUITS DE CAPTATION DE LA DOCUMENTATION EN LANGUES VERNACULAIRES

Les processus de captation de la documentation en langues vernaculaires sur les fonds à entretien non permanent durant l'absence de chargé de collections seront approfondis :

- Suite à l'arrivée en février 2022 d'un agent à temps plein chargé de la coordination de la documentation sur l'Asie du Sud-Est, la mise en place de partenariats au sein des pays couverts de manière intermittente (Cambodge, Birmanie, Laos, Thaïlande, Indonésie et Malaisie) sera poursuivie. La stratégie envisagée fait appel à différents canaux : conventions d'échanges avec des institu-

tions locales, identification de fournisseurs pouvant proposer des achats en office, achats sur place par des intermédiaires.

- Poursuite de la réflexion sur la captation de documentation pour le domaine kurde sorani (office, achat sur place par des enseignants-chercheurs)
- Poursuite du travail sur les dons et échanges, en favorisant la variété des contacts dans chaque aire.

PILOTAGE DE L'ACTIVITÉ DU PÔLE

Approfondissement et mise en œuvre du plan de continuité d'activité en temps de crise énergétique.

1 ACQUISITIONS

Le budget dévolu aux acquisitions de monographies imprimées, qui avait été baissé de 100 000 € en 2022, sera maintenu à 150 000 € en 2023.

La priorité sera donnée aux acquisitions de monographies imprimées, tandis que les postes budgét-

taires dévolus aux périodiques et aux ressources électroniques seront réduits.

Les coûts liés à l'application de la TVA pour les achats hors Union européenne et au transport sont désormais intégrés au pilotage des budgets attribués à chaque domaine géo-linguistique.

2 SIGNALEMENT DES COLLECTIONS

Plan de conservation partagée des périodiques EBCO

- Organisation des premiers transferts de collections pour les phases 1 et 2 (titres ex-yougoslaves et polonais).
- Mise à jour dans le SUDOC des positionnements pour les phases 1 et 2 (titres ex-yougoslaves et polonais), et, suite à l'achèvement de la mise à jour des états de collections pour la phase 3 (titres russes), positionnement sur les titres russes conservés à la BULAC.
- Identification de titres en langues occidentales sur les aires géographiques couvertes par le PCP, pour numérisation par CollEx-Persée : identification effectuée pour les phases 1 et 2 en 2022, à compléter pour la phase 3 en 2023.

Conversion rétrospective des fichiers papier et rétrocatalogage

- Catalogage des manuscrits arabes.
- Fonds arabe : il reste environ 8 800 fiches à traiter.
- Fonds hébreu : il reste environ 5 800 fiches à traiter, début du signalement des imprimés de la Réserve.
- Fonds arménien : il reste environ 2 700 fiches à traiter.
- Fonds grec : il reste environ 7 700 fiches à traiter.

Dons

Tous les domaines géo-linguistiques sont concernés par un accroissement régulier des collections sous forme de dons. En 2023, les ensembles suivants feront l'objet d'une attention particulière.

AIRE EBCO

- **Don Liapine (2012)** : petit-fils du peintre russe Vassili Polenov, Alexandre Liapine a rassemblé une collection très importante de monographies portant sur l'art populaire et l'art russe. 3 ml restent à traiter.
- **Don Margarita et Victor Tupitsyn** : fonds d'histoire de l'art contemporain. 1,5 ml à traiter.
- **Don Fantapié (2017)** : don d'Henri-Claude Fantapié, chef d'orchestre et musicologue français. Ce don est composé d'ouvrages en finnois ayant appartenu à son épouse Anja-Leena Fantapié (1941-2011), poétesse, critique littéraire, traductrice et

enseignante aux Langues orientales. 14,5 ml à traiter.

- **Fonds Marcel Courthiade** : un ensemble d'une trentaine d'ouvrages publiés par des maisons d'éditions grécophones en Albanie dans les années 1970-80 seront traités .

AIRE AMOMAC

- **Don Charles et Vincent Monteil** : le traitement des ouvrages et des fascicules de périodiques publiés en langues occidentales a été finalisé en 2022. Le signalement du corpus en arabe, engagé depuis 2019, sera poursuivi : il reste 6,5 ml de documents.
- **Don Simon Ayache** : composé de 8 ml de monographies (en langues occidentales et en malgache) et de 10 ml d'archives. Simon Ayache était professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Tananarive, spécialiste de l'histoire de Madagascar au XIX^e siècle et auteur d'une thèse sur l'historien malgache Raombana.
- **Don Bostantzoglou** : cet ensemble est formé de 7,5 ml de livres récents en langues occidentales portant principalement sur l'Asie centrale et les pays voisins. S'ajoute 1 ml de numéros de périodiques.
- **Don Alain Ricard (2019)** : figure majeure de la recherche internationale sur les littératures d'Afrique, sa bibliothèque, est constituée de 64 ml de monographies en langues occidentales et en langues vernaculaires et de 15 ml d'archives. Le début du traitement sera consacré au catalogage du corpus d'ouvrages en langues africaines (nombreuses œuvres littéraires).

AIRE ASIE

- **Don Denise Bernot (2016)** : bibliothèque privée de Denise Bernot, fondatrice des études birmanes en France. Le traitement des monographies birmanes (26 ml) a été entamé en 2020. Il se poursuivra jusqu'en août 2023 grâce à la subvention CollEx.
- **Don Gérard Taylor** : la bibliothèque privée de Gérard Taylor (1933-2020), spécialiste des Andes et philologue de la langue Quechua, porte principalement sur le domaine Amériques (10 ml), que complètent 3 ml d'ouvrages sur les domaines Indonésien-malais et Asie du Sud. L'ensemble sera traité au cours de l'année 2023.
- **Don André Fabre** : la bibliothèque privée d'André Fabre (1932-2009), linguiste spécialiste de la Corée, porte essentiellement sur la Corée, la Chine et le Japon. Ce don de 35 ml fera l'objet d'un tri.

3 PARTICIPATION À LA VALORISATION SCIENTIFIQUE ET INTELLECTUELLE

Site web

– Présentations détaillées des fonds et guides thématiques : berbère, bulgare, polonais, arménien, Afrique, finnois, ukrainien, lituanien, vietnamien, indonésien-malais, kurde.

Wikipédia et *Open Access Week*

Participation aux campagnes #1Lib1Ref et à l'*Open Access Week*.

Expositions, réseaux sociaux et rencontres

Les agents du pôle Développement des collections participent au programme de l'action culturelle de

l'établissement par des propositions de sélections bibliographiques, des conseils de lecture, des publications sur les réseaux sociaux.

En 2023, outre la participation au festival Vo-Vf de Gif-sur-Yvette et la participation à des tables rondes, les agents participeront aux expositions suivantes :

- *Kaléidoscope ukrainien*.
- *Estampages chinois : images d'objets et objets inscrits*.
- *Le mouvement réformiste et l'adoption de la romanisation par les lettrés vietnamiens*.
- *L'essor de la tibétologie*.
- *30 ans de résistance-dissidence à des régimes autoritaires en Grèce*.



PÔLE FLUX ET DONNÉES

L'année 2023 est marquée par une activité renforcée de **pilotage des commandes et des entrées**, en raison des adaptations de la politique documentaire au contexte budgétaire et à la complexité croissante de la logistique des importations. La **coordination du catalogue** et **l'informatique documentaire** s'organisent, avec un renouvellement partiel des équipes, dans une configuration transformée pour maintenir la réalisation des chantiers pluriannuels. De nouveaux jalons seront franchis en 2023 dans le domaine de la qualité des données des catalogues, de leur exploitation dans le cadre de la transition bibliographique et des humanités numériques, ainsi que des fonctionnalités des outils professionnels mis à disposition des agents et du public. Ces chantiers impliquent une coordination renforcée dans des projets collectifs : partage documentaire en Île-de-France, consolidation des réseaux documentaires thématiques dans le cadre des projets de cartographie du GIS COLLEX-Persée et des GIS aréaux.

Dossier majeur UN PAYSAGE EN MOUVEMENT

- Participation au projet de cartographie documentaire en Île-de-France dans le domaine des politiques d'acquisition et d'offre de ressources numériques.
- Révision de la politique documentaire pour la documentation électronique et les périodiques.

- Expérimentation et accompagnement aux outils d'exploitation et de traitement des données.
- Fourniture de corpus à destination de projets de recherche.
- Accompagnement des travaux du consortium Huma-Num DISTAM et des projets des GIS aréaux.

Dossier majeur SCIENCE OUVERTE

- Signalement de ressources ouvertes dans les outils catalographiques
- Chantiers sur la qualité des données et les identifiants de chercheurs.

Dossier majeur EN ALERTE !

- Adaptation du budget documentaire : production des données relatives aux dépenses et aux usages, négociation des tarifs appliqués, coordination du pilotage et des arbitrages budgétaires.

1 GESTION DES COMMANDES ET DES ENTRÉES

Adaptation et formalisation des processus internes

- Poursuite et évaluation de la refonte des circuits d'importation, modifiant la gestion des frais de transports.
- Adaptation à la nouvelle procédure de déclaration et de règlement mensuel de la TVA à l'importation.

Amélioration des outils de pilotage interne et gestion des données d'acquisition

- Amélioration des projections et des suivis budgétaires incluant les frais de transport et la TVA.
- Formation et adaptation à la montée de version et au changement d'hébergement de la suite Cocktail pour les gestionnaires de commandes.

Gestion des commandes

- Poursuite de l'étude des besoins en fonction des zones géographiques concernées, recherche de nouveaux fournisseurs en fonction des manques constatés.
- Test, suivi et évaluation de la gestion directe des abonnements avec les éditeurs pour les commandes de périodiques.

Suivi et évaluation des abonnements papier et électroniques

- Évaluation des usages des formats électroniques pour toutes les ressources continues (revues et bases de données).
- Ajustement du portefeuille de ressources continues sur la base des usages et des critères de politique et de partage documentaires ; négociations systématiques auprès des fournisseurs.

Gestion des commandes de documentation électronique

- Étude en vue de l'hébergement local de l'ERMS Corral.
- Reprise et enrichissement des données de l'ERMS, mise en place de tableaux de bord.

Poursuite du travail sur les négociations consortiales

- À l'échelle régionale : participation au groupe de travail « cartographie » du GIS COLLEX-Persée, sur le volet ressources continues aréales.
- À l'échelle nationale : participation au binôme de négociation du consortium COUPERIN pour les ressources de l'éditeur Brill.
- À l'échelle européenne : co-administration du consortium CEDDREJ pour les ressources japo-

naïses et participation au réseau EALI pour les acquisitions mutualisées de ressources du domaine chinois.

Circuit des échanges

- Réception des publications des Presses de l'Inalco et envoi aux partenaires d'échanges réguliers.
- Diversification des partenaires d'échange sur la base de conventions.

2 SIGNALEMENT ET VALORISATION

Signalement des collections de périodiques

- Catalogage rétrospectif : intégration du catalogage rétrospectif et des circuits de correction dans les activités courantes de l'équipe.
- Gestion et valorisation des périodiques en libre accès : consolidation des circuits d'intégration, de désherbage et de redescende.

Signalement des ressources numériques

- Sur le site web : refonte de la présentation des collections en ligne.
- Dans le SIGB Koha : reprise du signalement des livres électroniques (exemplarisation en masse des livres électroniques déjà acquis).
- Dans l'outil de découverte : montée de version d'EDS à prévoir en fonction des développements et de l'ergonomie apportée ; participation à la constitution d'une association d'utilisateurs ; amélioration du *plug-in* dans Koha.
- Signalement des ressources documentaires en accès ouvert.
- Valorisation des collections en ligne.

Coordination du catalogage

La coordination du catalogage est désormais confiée à un trinôme (référént Autorités, référént Calames, référént Rameau) qui se répartit les différentes missions liées au catalogage des monographies, des périodiques et de la documentation électronique. Les missions de référént Rameau sont prises en charge au sein l'équipe GCE.

Amélioration de la qualité du catalogue et reprise de données

RESYNCHRONISATION DES NOTICES EXEMPLAIRES ENTRE LE SIGB KOHA ET LE SUDOC

La synchronisation des exemplaires sera menée en 2023 et 2024 avec le concours de l'Abes. L'instruction du dossier a commencé en 2022.

Cette opération implique un nettoyage des données, un alignement entre Koha et le SUDOC et l'évolution des procédures de création et de modification des exemplaires.

PATRIMONIALISATION DES COLLECTIONS

Le pôle Flux et données contribue à la mise en cohérence des pratiques de signalement des collections patrimoniales :

- le report dans Koha des manuscrits signalés dans Calames ;
- le versement dans Calames des notices des manuscrits anciennement signalés dans Koha ;
- le signalement dans Calames des manuscrits numérisés mais non catalogués ;
- l'indication systématique des liens Koha et Calames dans la BiNA et sur *Internet Archive*
- la mise en œuvre des consignes de catalogage des livres anciens en cohérence avec la politique de signalement patrimonial.

GESTION DES DONNÉES ET SERVICES À LA RECHERCHE

Le recrutement d'un référént « gestion et analyse des données » permettra de développer des services d'accompagnement à la recherche : tests d'entraînement d'outils d'alignement et de nettoyage de données, puis utilisation des outils et plates-formes développés pour les humanités numériques (services de l'IR* Huma-Num).

CR28

- Formation et suivi de la nouvelle responsable du CR28.
- Définition du périmètre d'intervention de l'établissement.
- Définition d'orientations pour l'animation du CR.

3 NUMÉRISATION : DÉVELOPPEMENT ET PROJETS

Les projets 2023

Les activités de numérisation se dérouleront dans le cadre de projets disposant de leur propre financement :

- projet Chi-Know-Po : imprimés chinois anciens ;
- projet de recréation virtuelle d'une bibliothèque dispersée (présenté dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt Bibliissima+) : fonds du cheikh El-Haddad (BULAC) et de la smala d'Abd el-Kader (Institut de France/Château de Chantilly), en partenariat avec l'IRHT — sous réserve de sélection du projet en 2023.

Soutenir la mue de NumaHOP

Après l'arrivée d'un chef de projet NumaHOP à Persee, le projet d'instance nationale de l'application a été reconfiguré. En 2023, la documentation de l'outil et ses mises à jour seront mises à la disposition de tous, permettant à de nouveaux prestataires et établissements de s'approprier NumaHOP et de le développer au bénéfice de la communauté. Une traduction en anglais sera disponible.

Développer NumaHOP

Dans le cadre du projet de numérisation Chi-Know-Po, un connecteur sera développé pour verser des corpus de données dans Nakala, le service de gestion de données de la recherche de l'infrastructure de recherche Huma-Num.

Développer la bibliothèque numérique

La nouvelle plate-forme Omeka S de la bibliothèque numérique BiNA permet la création de « mini-sites » destinés à valoriser les collections numérisées.

Un premier mini-site sera dédié à l'iconographie du fonds d'archives Henry Viollet (objet d'une résidence de recherche CollEx en 2021-2022) ; d'autres suivront pour les corpus déjà numérisés tels que celui du Fort William College.

De nouvelles fonctionnalités seront évaluées avant mise en œuvre : annotations, comparaison de documents en simultané, exposition du serveur IIF, entrepôt OAI-PMH pour une meilleure diffusion des données de la BiNA vers Isidore, OpenAIRE, etc., implémentation des liens IdRef.

4 PILOTAGE DE L'INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE

Koha : montée de version

La montée de version se fait désormais une fois par an. Elle permettra de passer à la version 22.11 et sera préparée au cours du premier semestre 2023 pour une mise en production en juin.

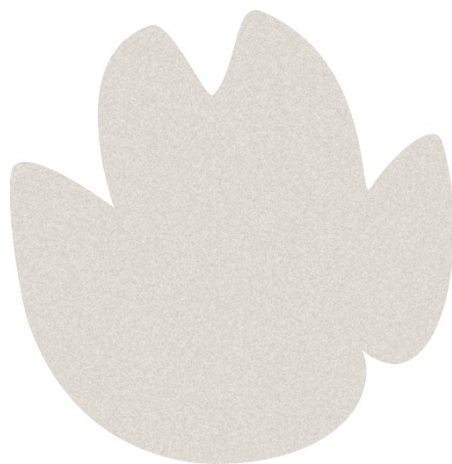
Koha : nouvelles fonctionnalités

Plusieurs fonctionnalités sont attendues pour améliorer le travail des agents et l'expérience des lecteurs. Après étude et selon les moyens disponibles, il pourra s'agir :

- de la refonte du module de réservation d'espaces : instruction à faire et développement prévu en interne ;
- de la création du module destiné à la conservation : instruction faite en 2022, en attente de développement en prestation externe ;
- du module de gestion des cotes : le module actuel, obsolète, sera redéveloppé en interne ;
- de l'implémentation d'un nouveau module pour le prélèvement en magasins et la communication sur place, exploitant le module *Curbside Pick-up*, intégré à la version communautaire de Koha.

Koha : évolutions à long terme

La réflexion autour des évolutions de Koha doit s'articuler avec les perspectives de fourniture de données structurées selon les normes de la transition bibliographique par les agences nationales. L'efficacité des nouveaux formats sera d'autant plus nette qu'elle sera directement visible par les professionnels et le public. Des évolutions du SIGB seront donc nécessaires pour bénéficier pleinement du travail colossal entrepris par le réseau.



PÔLE MÉDIATION

Après une année de fonctionnement dans une organisation renouvelée, le pôle Médiation poursuit sa **mutation** en 2023 : en plus des activités courantes et de l'évaluation des services et procédures existants, il s'inscrit dans une dynamique projet renouvelée avec le projet d'aménagement de la **pointe Cantagrel** et le chantier de refonte des collections en **libre-accès** qui entre dans une phase opérationnelle.

La prise en compte des enjeux transversaux de formation des publics et des personnels autour des humanités numériques et de la science ouverte ainsi que l'amélioration de la qualité de service *via* le programme « Service Public + » sont au centre des préoccupations dans un contexte de retour significatif des usagers.

Alors que les actions de valorisation des collections sont nombreuses et riches et que la formation se réinvente sur des bases solides, l'enjeu de structuration, de formalisation et de communication autour des actions en direction des publics est central et le site web un outil précieux.

Dans cette perspective, la rédaction d'une **charte de la médiation** contribuera à améliorer la structuration et l'affichage des services offerts. Elle portera sur l'ensemble des missions de médiation scientifique et culturelle et intégrera une actualisation de la charte de l'action culturelle.

Dossier majeur UN PAYSAGE EN MOUVEMENT

- Cartographie des services et des formations en Île-de-France.
- Publication de portraits de bibliothèques sur le Carreau de la BULAC.

Dossier majeur SCIENCE OUVERTE

- Participation à l'élaboration de la politique de science ouverte à la BULAC, formalisation et coordination des actions *via* la rédaction d'une feuille de route.
- Participation au consortium Huma-Num DISTAM pour l'accompagnement des chercheurs aréalistes.
- Organisation de rencontres avec les équipes de recherche des membres du GIP (2022) pour une évaluation des besoins de formation.
- Promotion de la science ouverte *via* l'alimentation des portails HAL existants (« Études asiatiques en France » et « Moyen-Orient et Mondes musulmans ») et la création de nouveaux portails (Océanie, études maghrébines).
- Organisation de l'alimentation de Wikidata et Wikipédia et travail d'élaboration autour de la publication des données de la bibliothèque en accès ouvert.

Dossier majeur UN LIBRE-ACCÈS RENOUVELÉ

- Suite aux groupes de travail sur la refonte de la classification, préparation du chantier de recota-

tion et de réétiquetage des collections en libre-accès au 1^{er} semestre 2023 et mise en œuvre opérationnelle à partir du 2nd semestre 2023.

- Amélioration de la gestion dynamique et valorisation des collections en libre-accès : poursuite du travail entamé en 2022 ; analyse des collections (production d'indicateurs, cartographie), plan de désherbage, mise en valeur des nouveautés.
- Refonte de la procédure de récolement des collections.
- Complément de signalétique titre à titre des périodiques.
- Campagnes de mesure de la consultation sur place des ouvrages du libre-accès (mars et novembre 2023).

Dossier majeur EN ALERTE

- Rédaction et mise en œuvre des plans de continuité de l'activité en temps de crise énergétique.

Dossier majeur POINTE CANTAGREL

- Finalisation de la phase d'études architecturales au premier trimestre 2023.
- Lancement de l'appel d'offres travaux fin 2023 selon disponibilité de crédits d'investissement.
- Dans la perspective de l'aménagement du local de la pointe Cantagrel, réflexion sur la programmation culturelle de ce nouvel espace et son appropriation par les usagers.

1 CONNAISSANCE DES PUBLICS

Exploitation des résultats de l'enquête de publics 2021

L'analyse et l'exploitation des résultats de l'enquête des publics conduite en novembre-décembre 2021 sera l'occasion d'instaurer un dialogue avec les publics en valorisant des résultats par une communication auprès des usagers.

Sur le plan méthodologique, la révision des modalités de construction et de traitement des futures enquêtes de publics sera engagée autour de deux axes entre enquête de fond et enquête flash.

Enquête auprès des chercheurs fréquentant la BULAC

Une nouvelle enquête générale sur les usages et les besoins des doctorants et des enseignants-chercheurs est prévue en 2023. Elle permettra de promouvoir et d'ajuster l'offre de services dans un contexte en forte évolution. En plus des usages spécifiques des services et outils proposés par la BULAC, l'accent sera mis sur l'utilisation de HAL ainsi que sur les éventuels besoins de formation dans le domaine des humanités numériques et de la gestion des données de recherche.

2 ACCUEIL DES PUBLICS

L'accueil des publics est une des missions centrales du pôle Médiation. Cette mission concerne l'organisation du service public (planning de SP, réunions d'accompagnement, formations, *Gazette* du SP, référentiel de service public), le recrutement, la formation et l'encadrement des contractuels étudiants nécessaires au fonctionnement des salles de lecture, la bonne tenue des espaces dédiés aux usagers (matériels, équipements en salle de lecture), le suivi de la circulation des documents (prêts, communications sur place, retards, rappels), l'étude et l'analyse des publics ainsi que le prêt entre bibliothèques et la numérisation à la demande.

Après la suspension des protocoles sanitaires et un retour sensible de la fréquentation du public à la rentrée universitaire 2022, l'année 2023 sera tournée vers une révision des procédures de service public et du circuit du document, au renforcement de la qualité de l'accueil à travers la formalisation des engagements de la BULAC envers ses publics (charte de la médiation, « Services Publics + »), à l'amélioration du service de réservation d'espaces et la montée en charge du service d'accueil des publics en situation de handicap. La poursuite de la coopération entamée autour des publics du champ social restera un axe fort pour l'année à venir.

Programme « Service public + » et enquêtes de publics

Le suivi des indicateurs de qualité des services aux publics et leur déclinaison opérationnelle s'inscriront dans le fonctionnement courant du pôle pour 2023.

Les propositions d'améliorations de l'accueil, suivant la liste des engagements « Services publics + », notamment l'accueil téléphonique seront mis en œuvre. Elles s'accompagneront d'un plan de communication à destination des publics sur les mesures adoptées.

Formation et information sur le service public

Les modalités actuelles de formation des agents et des nouveaux arrivants feront l'objet d'un ajustement afin de prendre en compte à partir de janvier 2023 les exigences du référentiel « Services Publics + ». Sur la base des retours des participants au premier cycle de l'automne 2022, les formations aux différents aspects de la science ouverte pourront, au besoin, être ajustées ou enrichies.

Meilleure utilisation des espaces publics

Le taux d'occupation des salles réservées demeure insatisfaisant pour les carrels.

Concernant les carrels de demi-journée et de nuit, les salles de formation et les salles réservées aux enseignants-chercheurs dont la réservation n'a pas été honorée par l'utilisateur, la mise en place d'une communication visant à sensibiliser les usagers et annoncer l'application de sanction a été mise en œuvre fin 2022. Les suspensions du droit de réservation pour les usagers n'ayant pas honoré trois réservations débiteront début 2023.

Le travail sur les spécifications pour le développement du module de réservation d'espaces du SIGB Koha permettra d'avancer vers des fonctionnalités enrichies et adaptées aux besoins.

Formation des agents et amélioration de l'accueil des publics

Le programme de formation au service public sera restructuré et amélioré en 2023.

Une formation de l'ensemble des agents au référentiel « Services Publics + » a été mise en place en octobre 2022. Les engagements « Services Publics + » seront inscrits au programme de formation des nouveaux arrivants à partir de 2023. Le travail d'auto-évaluation en vue de l'amélioration continue de l'accueil sera poursuivi.

Adaptation de documents

Les délais de traitement des demandes d'adaptation d'ouvrages demeurent insatisfaisants. Pour être pertinent, le service doit gagner en visibilité et en

efficacité en 2023 (délai de réponse inférieur à 7 jours ouvrés pour toutes les demandes). La communication autour du service auprès des lecteurs devra être renforcée.

3 FORMATION DES PUBLICS

L'année universitaire 2021-2022 a été l'occasion de consolider la transmission des compétences informationnelles et la diffusion des bonnes pratiques en matière de recherche, notamment dans une perspective de promotion de la science ouverte. Un soin particulier a été accordé à l'accompagnement des agents formateurs pour les TD de licence ainsi qu'à l'organisation des TD de méthodologie intégrés dans les cursus de master 1. Entamée au second semestre 2022, la réflexion sur la consolidation de l'offre de formation aux publics se poursuivra dans deux directions :

Des formations ouvertes à tous

Elles sont accessibles aussi aux usagers extérieurs au périmètre universitaire : sensibilisation aux *fake news*, utilisation du logiciel Zotero, gestion des ressources iconographiques avec Tropy...

Des formations dédiées à des publics universitaires spécifiques (pour le niveau études : licence, master ; pour le niveau recherche : doctorat, enseignement-recherche).

L'ouverture de l'offre de formation à l'ensemble des établissements du GIP sera amplifiée, notamment pour les formations destinées aux étudiants en master, en doctorat et aux chercheurs.

- Mise en œuvre des formations au dépôt dans HAL à destination des chercheurs des laboratoires de l'Inalco (1^{re} édition en janvier 2023).
- Consolidation du cycle de formation pour les doctorants (optimisation de la « Boîte à outils » du doctorant, ajout d'une formation « Introduction à la gestion des données de la recherche », renforcement de l'hybridation du dispositif — présentiel/distanciel, synchrone/asynchrone...).
- Ouverture de formations « Mon master à la BULAC » à destination des masters aréalistes du GIP BULAC.
- Expérimentation et formalisation d'ateliers de codicologie à destination des L3 et des masters de l'Inalco et des autres membres du GIP, à partir de l'offre existante d'ateliers de codicologie et de séances de présentation des fonds d'archives et de manuscrits.
- Réflexion sur le déploiement d'une offre à destination des chercheurs du GIP en adéquation avec leurs besoins en matière de science ouverte et en concordance avec l'actualité des humanités numériques.

Parallèlement, l'actualisation des intitulés du catalogue de formation et l'optimisation de l'affichage de

l'offre sur le site web et en salle permettront d'améliorer la visibilité.

4 VALORISATION SCIENTIFIQUE ET CULTURELLE

L'équipe Valorisation met en œuvre une politique de services qui associe la valorisation de la recherche et la médiation des collections, en s'appuyant sur un large éventail d'actions. Elle déploie une programmation scientifique et culturelle (expositions, tables rondes, projections-débats, ateliers, séminaires...) qu'elle prolonge de manière pérenne et dissémine en misant sur l'audiovisuel, la publication numérique et les itinérances d'expositions. Elle pilote la médiation numérique à destination du monde universitaire et du grand public (site web, Carreau de la BULAC, Croisée de la BULAC, chaîne YouTube, réseaux sociaux). Elle cherche à favoriser une bonne appropriation par les chercheurs des services et collections de la bibliothèque, à valoriser l'expertise de la BULAC en lien avec la recherche et à favoriser auprès des professionnels la connaissance du monde de la recherche dans les études aréales. L'équipe est également chargée de la coordination et de la valorisation des documents en libre-accès (cf. le dossier majeur « Un libre-accès renouvelé »).

Un guichet unique pour les chercheurs

Le développement d'une logique de guichet unique, centralisant les demandes et propositions des chercheurs et des structures de recherche est réaffirmé par la coordination des équipes susceptibles de les mettre en œuvre, en fonction de la nature de chaque projet. L'objectif est de multiplier les sources de collaboration pour décliner la stratégie de promotion de la bibliothèque comme infrastructure au service de la recherche et outil de communication pour les études aréales.

Renforcement de la transversalité et continuité de service

Les compétences acquises ces dernières années en matière d'organisation événementielle, de diversification des productions audiovisuelles et d'utilisation des prolongements numériques de la programmation, seront encore développées en mettant l'accent sur le partage, la polyvalence et le transfert d'expertises pour garantir une continuité au service des différents projets.

Site web

Le site web refondé de la BULAC, mis en ligne à la rentrée universitaire 2021, a connu une nouvelle mise en production en février 2022 et est passé en fonctionnement courant, suite à la fin des développements par le prestataire. 2023 verra la poursuite des chantiers qualité, pour optimiser la structura-

tion des contenus et la navigation dans le site (refonte des guides thématiques, formalisation des normes et bonnes pratiques...). Plusieurs chantiers de publication (présentations détaillées des fonds et guides thématiques, valorisation des collections patrimoniales et des coopérations documentaires...) seront également poursuivis. Le plan de formation des agents sera mené à son terme (volet de formation au *back-office*, dans l'objectif d'une augmentation du nombre de contributeurs).

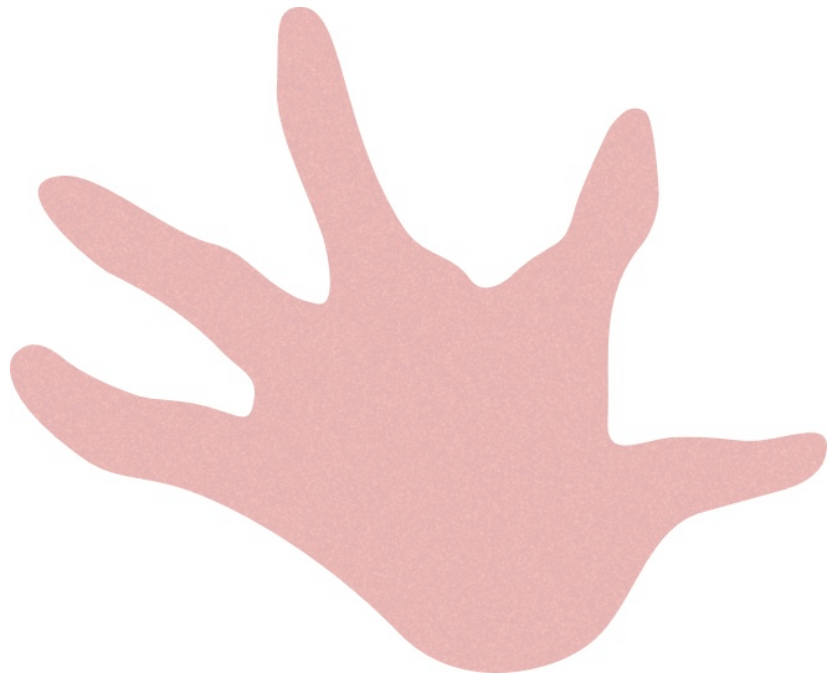
Audiovisuel et multimédia

Parallèlement à l'activité courante de production audiovisuelle et multimédia, l'équipe œuvrera à la réalisation d'un documentaire sur la mission d'enrichissement des collections de la bibliothèque, valorisant les spécificités de la BULAC, notamment les ac-

quisitions en langues non occidentales. Pour faciliter la prise en main technique de l'auditorium par un nombre croissant d'utilisateurs, le référentiel en ligne de cet équipement sera étoffé et une nouvelle session de formations à la régie sera dispensée.

Wikipédia

Les actions menées par la BULAC dans l'univers Wikipédia constituent un socle intéressant permettant d'envisager leur renforcement à travers un ancrage dans les actions de valorisation menées tout au long de l'année et dans l'offre de formation : chaque action de valorisation donnera lieu à l'instruction d'une contribution à Wikidata et Wikimedia Commons et le catalogue de formation intégrera des ateliers de contribution à Wikipédia.



PÔLE CONSERVATION ET PATRIMOINE

Patrimoine, année zéro... L'année 2023 marquera l'année zéro, ou plutôt l'an I de la patrimonialisation des collections. De cette patrimonialisation procèdent un certain nombre de chantiers échelonnés sur les trois prochaines années, dont certains relèvent directement du pôle Conservation et patrimoine, les autres, qui relèvent d'autres pôles, devant faire l'objet d'un suivi par le pôle Conservation et patrimoine. En premier lieu, il s'agira de consolider la politique de conservation et la politique patrimoniale de l'établissement dans trois documents-cadres :

- une charte de la conservation,
- une charte pour la gestion des archives conservées à la bibliothèque,
- un document de synthèse sur la patrimonialisation.

Les autres points du programme d'activité s'inscrivent dans la continuité des années précédentes.

Dossier majeur UN PAYSAGE EN MOUVEMENT

- La bibliothèque est candidate pour reprendre la coordination de la cartographie COLLEX des fonds des bibliothèques universitaires dans le CCFr. La cartographie elle-même étant en voie d'achèvement, la phase qui s'ouvre relève plutôt de la gestion des métadonnées et des alignements pour un meilleur signalement des fonds. La coordination sera assurée par le responsable du pôle Conservation et patrimoine. Cette coordination pour le compte du réseau entrera en résonance avec des dossiers de cartographie à usage interne : une cartographie des collections aréales franciliennes à l'occasion de la révision de la politique documentaire de l'établissement, et une cartographie des principaux gisements patrimoniaux au sein des collections de la BULAC.

réalisés en partenariat. Cette année, cette numérisation devrait porter sur la correspondance du cheikh Haddad, dans le cadre de l'appel à projet de l'équipex Biblissima+. Les documents numérisés sont mis gratuitement à la disposition de la communauté de la recherche sur les plates-formes bina.bulac.fr et archive.org.

Dossier majeur POINTE CANTAGREL

- Les **espaces de valorisation** de la nouvelle pointe Cantagrel pourront être mis à profit pour communiquer sur les collections patrimoniales de la bibliothèque, notamment en valorisant les expositions de la galerie et du rez-de-jardin.

Dossier majeur EN ALERTE !

- La **climatisation des magasins** a été arrêtée en 2021. Il conviendra de poursuivre le suivi fin des conditions climatiques dans les magasins, pour s'assurer que cette interruption de la climatisation ne porte pas préjudice aux collections.

Dossier majeur SCIENCE OUVERTE

- La BULAC poursuit la **numérisation de ses collections patrimoniales**, à travers des programmes

1 PATRIMONIALISATION

Charte de la conservation

Il s'agira de se doter d'une doctrine claire, pertinente et accessible à tous les agents de la bibliothèque, notamment pour la manipulation de documents patrimoniaux (bibliothécaires, enseignants-chercheurs et leurs étudiants, usagers), le prêt de documents à des partenaires (expositions), la numérisation de sauvegarde et la numérisation destructive. Le plan d'urgence devra être complété en incluant, si cela se révèle nécessaire, un plan de sauvegarde. Dans ce cadre, de nouvelles séances des formations plan d'urgence seront organisées. Le module « conservation » du logiciel de gestion de la bibliothèque, qui devrait être développé en 2023, devrait également permettre de suivre la vie des

documents patrimoniaux, sur le modèle des « dossiers d'œuvre » des musées. L'ensemble de ces « briques » sera consolidé dans une charte de la conservation, qui envisagera de façon plus globale la stratégie de conservation de l'établissement (reliure, restauration, etc.).

Charte pour la gestion des archives conservées à la bibliothèque

En accompagnement de ses collections bibliothéconomiques, et au-delà des seuls manuscrits qui se présentent sous la forme de codex, la BULAC est dépositaire d'un certain nombre de fonds d'archives, principalement scientifiques (mais pas uniquement). Ces fonds sont à ce jour inégalement traités (existence d'un inventaire partiel ou non, en attente de reconditionnement, etc.). Il s'agira d'élaborer une

doctrine globale pour le signalement de ces fonds, leur rangement, classement et conditionnement, en vue de leurs communication et valorisation. En outre, il faudra se poser la question de l'accueil d'autres fonds d'archives scientifiques ou privées, ou encore de l'éventuelle captation d'éphémères.

Charte de la patrimonialisation

La politique patrimoniale de l'établissement devra faire l'objet d'un document de synthèse.

2 CHANTIERS TRANSVERSAUX

Récolement du magasin 23

Le chantier de récolement du magasin 23 sera poursuivi. Outre l'inventaire des documents, la vérification des manquants et le signalement des documents présents non catalogués, ce chantier vise à repérer les documents à reclasser en Réserve et devant faire l'objet d'un reconditionnement. Il servira également de chantier pilote pour le récolement des autres magasins.

Récolement du magasin 8

Plus que d'un récolement *stricto sensu*, ce chantier entamé en 2021 porte sur le traitement physique des cartes géographiques (mise à plat, en tiroir, sous pochette). Un inventaire est mené en parallèle sur la base d'un tableau de description partiel, préalable au signalement systématique des cartes et à leur mise à disposition du public.

Numérisation

Le pôle Conservation et patrimoine assurera la coordination des opérations de numérisation 2023, les agents du pôle étant plus particulièrement chargés des constats d'état, de la communication des documents au prestataire et des contrôles qualité.

Mise à jour du référentiel du pôle

Le référentiel du pôle (intranet) à destination de l'ensemble des agents de la bibliothèque sera mis à jour, pour améliorer la prise en charge des documents par les équipes.

3 GESTION DES MAGASINS

Récolement des périodiques patrimoniaux

Dans le prolongement du traitement des périodiques du magasin 13 et dans le cadre de la patri-

monialisation des collections, un chantier de repérage des périodiques patrimoniaux des magasins 13 et 14 sera conduit : état des collections et appréciation des fascicules au regard des critères de la patrimonialisation.

Refoulement

L'avancement du traitement des collections des anciennes annexes Clichy et Dauphine de la BIULO et le déménagement des collections de l'EHESS à l'Humathèque Condorcet nécessiteront d'importants chantiers de refoulement.

Reclassement du magasin 22

En raison de nombreuses difficultés de prélèvement constatées, les cotes du magasin 22 (IEI) devront être reclassées.

Conditionnement des périodiques du magasin 14

Le chantier de conditionnement des périodiques de la BIULO se poursuivra.

4 TRAITEMENTS DE CONSERVATION

Reliure des périodiques du libre-accès Recherche

Les périodiques du libre-accès sont régulièrement reliés, autant pour favoriser la facilité de consultation des lecteurs que pour assurer des conditions de conservation optimales pour des titres qui seront, à terme, stockés dans les magasins définitifs.

Traiter systématiquement les monographies du libre accès

Toutes les monographies destinées au libre-accès sont systématiquement examinées du point de vue de leur constitution matérielle et de leur aptitude à résister à un usage plus ou moins intensif : selon le diagnostic, elles sont plastifiées, consolidées ou reliées par un prestataire extérieur, sauf si elles sont jugées suffisamment solides pour ne recevoir aucun traitement préalable à leur mise à disposition du public.

Traiter des fonds des annexes Clichy et Dauphine

Les opérations de pilon, rachat et recotation des fonds des annexes Clichy et Dauphine sera poursuivie.

MISSION COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

La mission Communication institutionnelle poursuivra la réduction de son activité en 2023 (activité à temps partiel : 40 %). Elle se focalisera principalement sur la production de contenus pour le site web pour continuer à valoriser l'établissement, ses activités et ses collections.

1 POURSUITE DE « LA BULAC VUE PAR »

La collection de pastilles multimédias « La BULAC vue par », accessible sur le site web, lancée à la rentrée 2021, trouvera son rythme de croisière avec deux nouvelles pastilles prévues en 2023 : « La BULAC vue par Emmanuel Lozerand » et « La BULAC vue par Alain Messaoudi ». La pastille « La BULAC vue par Emmanuelle Laurent » commencée fin 2022 sera également finalisée en 2023. Cette activité est menée en collaboration avec le photographe Grégoire Maisonneuve.

2 CONCEPTION GRAPHIQUE – INTERFACE ATELIER GRAPHIQUE ET IMPRIMEUR

L'interface avec l'atelier de graphisme baldinger•vu-huu et les différents imprimeurs permettra de mener à bien la réalisation et l'impression des supports de communication visuelle courants et spécifiques.

3 PUBLICATION ANNUELLE DES CHIFFRES DE LA BULAC

Les Chiffres 2022 seront produits au cours du premier trimestre 2023. Deux PDF distincts sont réalisés

chaque année, l'un à destination des tutelles de la BULAC et l'autre à destination de ses publics. Ces Chiffres sont mis en ligne sur le site web et diffusés dans les lettres électroniques de la BULAC.

4 RELECTURE ET RÉÉCRITURE DES CONTENUS WEB ET SUPPORTS DE COMMUNICATION

La mission assure une partie de l'activité de relecture des contenus, afin de vérifier leur qualité rédactionnelle et orthotypographique, avant leur publication sur l'ensemble des canaux et supports de communication de la BULAC, notamment pour les présentations détaillées des fonds.

5 SITE WEB

La mission enrichit la partie institutionnelle du site web, ainsi que la rubrique « Espace pro ». Afin de consigner de façon chronologique, en format image, tous les supports de communication et d'information réalisés avec l'atelier de graphisme Baldinger•Vu-Huu. Ce dispositif permettra de donner une vision panoramique de l'identité visuelle et graphique de la BULAC ainsi que son évolution au fil du temps.



DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

La direction générale des services est composée de trois équipes : une équipe Administration, une équipe Pilotage et logistique, une équipe Informatique, soit un effectif total de 14 personnes.

Dossier majeur EN ALERTE !

– Conseil et appui technique pour l'étude et la réalisation des objectifs entrant dans le périmètre du système d'information (notamment sobriété numérique).

Dossier majeur SCIENCE OUVERTE

Utilisation et mise à disposition de logiciels libres :
– développements des extensions du SIGB,
– intégration des nouveaux outils libres au système d'information.

Dossier majeur POINTE CANTAGREL

– Conseil et appui technique pour l'étude et la réalisation des objectifs entrant dans le périmètre du système d'information.
– Élaboration du marché public de travaux, suivi du choix du ou des prestataires, ainsi que soutien à la supervision des travaux.
– Suivi logistique au sein du comité d'exploitation du bâtiment (COMEX).

1 ADMINISTRATION DES RESSOURCES HUMAINES

L'équipe Administration assure la gestion des ressources humaines (y compris l'administration fonctionnelle des applications de gestion) pour tous les agents : accueil des nouveaux agents et préparation des départs, suivi des dossiers du personnel (déroulement des carrières, retraites, contrats, congés et absences, missions, etc.).

Pour les agents titulaires et contractuels sur poste vacant, l'équipe assure la liaison administrative avec le rectorat (gestionnaire des emplois mis à disposition de la BULAC) et avec le ministère (gestionnaire des corps de la filière bibliothèque). Pour les agents contractuels sur budget propre du GIP, elle prépare la paie à façon et gère directement les opérations afférentes. Elle répond également aux différentes enquêtes statistiques des tutelles.

Garantir aux agents un déroulement et un suivi de carrière conformes à la réglementation

La complétude, la qualité et le respect des délais de transmission des dossiers des agents aux administrations gestionnaires sont essentiels pour la bonne gestion de leur carrière.

Conduire les négociations avec le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation pour la régularisation de la mise à disposition des personnels

À la suite du rapport de la Cour des comptes, l'année 2023 sera consacrée à déterminer, avec le MES-RI, la forme juridique que doit adopter la BULAC pour stabiliser juridiquement le dispositif de mise à disposition du personnel.

Dialogue social et action sociale

L'équipe Administration participe au dialogue social aux côtés de la direction et instruit les principaux dossiers présentés.

Il conviendra ainsi de :

- organiser et assurer le secrétariat des comités réglementaires ;
- produire le huitième bilan social annuel (2022).

Prévention des risques professionnels

Les équipes de la DGS sont les interlocuteurs privilégiés du médecin de prévention et des représentants du personnel pour toutes les questions relatives à l'hygiène, à la sécurité et aux conditions de travail. Elles établissent et suivent la réalisation du programme de prévention annuel et mettent à jour le document unique (DUERP) en collaboration avec la nouvelle formation spécialisée du CSA à compter du 1^{er} janvier 2023.

2 ADMINISTRATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES, DES MARCHÉS ET DES CONVENTIONS

Gestion budgétaire et comptable

L'équipe assure avec l'agent comptable la préparation et le suivi du budget et de ses modifications, l'exécution des dépenses et recettes, le suivi des comptes fournisseurs, et assure l'administration fonctionnelle des applications de ressources financières. Elle répond également aux différentes enquêtes des tutelles en matière budgétaire et comptable.

Le régisseur d'avances et de recettes intervient pour de petits paiements par chèque et en numérique (vente de tickets-restaurants, remboursement

de cartes et livres perdus ou endommagés, PEB, etc.). L'équipe est également l'interlocuteur des agents et des personnes extérieures (membres des AG et CS, intervenants de l'action culturelle, etc.) pour le suivi des missions.

SUITE LOGICIELLE DE GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE

Deux chantiers majeurs sont prévus en 2023 :

- **1^{er} semestre** : l'accompagnement suite à la mise à jour des modules de la suite Cocktail, nécessaire pour la mise en conformité avec le flux Infinéo de transmission des données à la DGFIP, qui doit être réalisée avant fin 2022 par l'hébergeur actuel (La Rochelle Université).
- **2^e semestre** : transfert de l'hébergement des applications et passage en mode SAAS directement auprès de l'association Cocktail : la BULAC sera le 1^{er} établissement à tester ce nouveau service.

9 modules de gestion financière et comptable sont concernés : Admin, Recettes, Dépenses, Marchés, Opérations, Situations, Budget, Compta, ainsi que le module Retour-Paye. Une solution de remplacement à l'actuel logiciel de paye (La Girafe) doit être trouvée.

Ces opérations mobiliseront les quatre agents de l'équipe Administration qui travaillent sur les ressources financières. Ils piloteront, mettront en œuvre et assureront la recette de ces évolutions majeures du logiciel, tout en s'auto-formant et en assurant la formation des utilisateurs en interne.

Gestion des marchés et conventions, cellule juridique

Le responsable de la gestion des marchés et conventions conseille les différents services pour la passation des marchés et tous autres actes juridiques, prépare les pièces administratives pour les appels d'offres, les publie de manière dématérialisée et fait le suivi administratif des marchés. Il procède à la rédaction, au suivi et à l'archivage des conventions.

Il veille à garantir la sécurité juridique du GIP BULAC. Ses objectifs pour 2023 sont :

- accompagner la direction dans la préparation des formalités imposées par l'échéance programmée de la fin du groupement d'intérêt public BULAC ;
- renforcer le niveau de conformité du fonctionnement de la BULAC au RGPD ;
- superviser, autant que nécessaire, l'évolution des règlements opposables aux tiers (cf. notamment le règlement commun avec l'Inalco).

3 PILOTAGE

Le pilotage de la BULAC a été défini par priorités et grands périmètres au premier semestre 2018 : me-

surer les objectifs de l'établissement, communiquer vers les publics et les tutelles, mesurer l'usage du budget annuel, mesurer l'activité pour améliorer les services.

Le programme d'activité déroule un ensemble de projets structurants et d'activités courantes. Concernant les premiers, des objectifs avec leurs indicateurs afférents ont été posés, qu'il faudra suivre au long de l'année.

Après les indicateurs d'objectifs et de performance, il s'agit aussi de suivre régulièrement les activités de la bibliothèque, aussi bien en termes de gestion financière que sur les aspects bibliothéconomiques et informatiques.

4 FORMATION DES PERSONNELS

Le responsable de la formation met en œuvre et évalue le plan annuel de formation interne et externe. Le plan de formation 2023 joint en annexe recense la liste des formations internes et externes validées et financées auxquelles les agents de la BULAC participeront. Conformément à la réglementation en vigueur, les membres nouvellement élus au CSA bénéficieront de la formation relative à leur mandat.

5 HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

L'équipe Épilog assure le suivi des décisions du CSA ainsi que les échanges avec les interlocuteurs sur les conditions d'hygiène et de sécurité (CSA, conseillère de prévention, psychologue du travail, etc.). Elle pilote sa mise à jour et son bilan d'exécution annuels.

6 INFORMATIQUE

L'équipe informatique pilote, administre techniquement et exploite les infrastructures informatiques et les services numériques de l'établissement, à savoir :

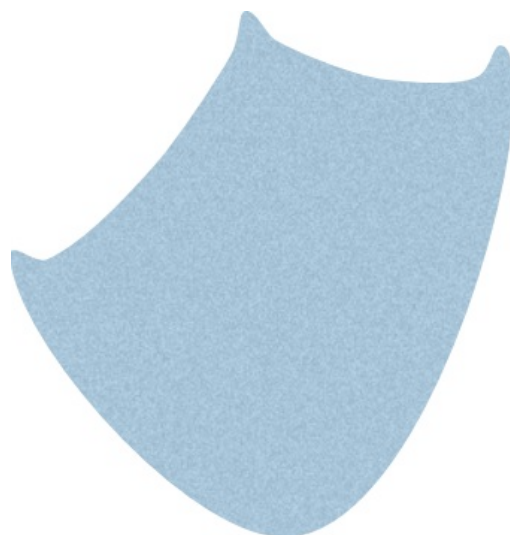
- système et réseaux, téléphonie ;
- gestion des fournitures informatiques, consommables d'impression et du parc matériel,
- informatique documentaire ;
- outils de gestion des ressources humaines et financières ;
- outils de travail collaboratif, applications bureautiques et professionnelles ;
- site web, signalétique dynamique, système de contrôle des accès .

La stratégie de développement du système d'information repose sur des outils informatiques libres et ouverts.

L'activité de l'équipe s'appuie sur les compétences techniques et fonctionnelles de 6,4 ETP.

Outre les activités courantes d'administration et d'exploitation, l'année 2023 sera consacrée aux projets suivants :

- participer à la réalisation des objectifs des dossiers majeurs de la BULAC (sobriété numérique, science ouverte, pointe Cantagrel) ;
- mener et accompagner les travaux inhérents au changement de plate-forme des outils de gestion des ressources humaines et financières ;
- développer des extensions pour améliorer le système informatisé de gestion de bibliothèque : gestion de la conservation, circulation et communication des ouvrages ;
- mettre à jour certains modules : gestion des cotes et des impressions, gestion des espaces de la bibliothèque ;
- faire évoluer le site web de la BULAC ;
- renouveler sur plusieurs années l'ossature technique du système d'information : serveurs et éléments actifs du réseau, sauvegardes ;
- développer l'infrastructure support et les services gérés en commun avec l'Inalco ;
- achever le renouvellement du système téléphonique du Pôle en changeant la technologie des accès « opérateurs » ;
- actualiser le système de contrôle des accès, développer de nouvelles fonctionnalités au profit des personnels et usagers ;
- mettre en œuvre un système d'authentification centralisée pour les personnels ; intégrer la fédération d'identité « Éducation et recherche » afin de bénéficier de l'ensemble des services Renater ;
- définir la politique de sécurité des systèmes informatiques (PSSI) ;
- établir l'annexe informatique au règlement commun de gestion du Pôle des langues et civilisations : élaborée en lien avec l'équipe informatique de l'Inalco, cette annexe permettra de clarifier les responsabilités des deux établissements en matière d'investissements, de fonctionnement et de définir les processus à mettre en œuvre en cas de rupture de service – plan de reprise d'activité par exemple.



DIRECTION TECHNIQUE DU BÂTIMENT

La direction technique du bâtiment, service commun à la BULAC et à l'Inalco, est composée de 6 agents dont deux encadrants.

Après plusieurs années de reports, les chantiers d'aménagement des espaces vierges encore disponibles au sein du Pôle devraient commencer à se concrétiser, malgré un contexte défavorable (renchérissement des coûts de matériaux et d'énergie en particulier) : la DTB supervisera la réalisation technique du tiers lieu de la Pointe Cantagrel, local commun Inalco/BULAC. Elle lancera également la consultation de maîtrise d'œuvre, les études, voire les travaux de l'accueil et du local courrier communs, ainsi que ceux de la boutique-vitrine de l'Inalco.

Mais ces projets ne pourront être menés à bien que dans l'hypothèse d'une maîtrise du coût des dépenses énergétiques, principal risque financier annoncé pour les trois prochaines années au moins : dans ce domaine, et au terme de dix ans d'économies énergétiques totalisant plus d'un tiers des consommations d'origine du bâtiment, la DTB continuera à sensibiliser agents et usagers en s'appuyant sur les autres services de l'Inalco et de la BULAC.

En parallèle, la DTB pilotera le renouvellement du marché du prestataire de sécurité, qui arrivera à terme à l'automne 2023.

La perspective de l'inspection santé et sécurité au travail de la BULAC en mars 2023 et celle de la commission de sécurité du Pôle des langues et civilisations à l'automne 2024 orienteront les priorités de maintenance du patrimoine immobilier durant l'année à venir.

Dossier majeur En alerte !

Optimisation technique et frugalité énergétique.

Dossier majeur POINTE CANTAGREL

Pilotage technique de la DTB pour :

– Le suivi et le contrôle de la conformité des études de maîtrise d'œuvre au cahier des charges, en co-

ordination avec les divers acteurs de l'opération (Inalco, contrôleur technique, sécurité...).

– Le suivi de maîtrise d'ouvrage des travaux, dans le respect des besoins exprimés par les futurs utilisateurs (2024 ?).

– La coordination technique des travaux dans leur interface avec l'Établissement recevant du public qui poursuivra son activité.

1 DENSIFICATION ET OPTIMISATION DURABLE DES ESPACES DU PÔLE

Basé sur l'hypothèse d'un contexte sanitaire stabilisé, l'objectif principal de la DTB pour l'année 2023 portera sur la préparation des travaux immobiliers visant à exploiter les derniers locaux encore disponibles de l'enceinte du Pôle, dans une logique de densification et de mutualisation écologiquement vertueuse des espaces.

Les projets retenus auront pour cible une frugalité énergétique assumée, dans les limites qu'imposent les contraintes d'extension d'un ERP (établissement recevant du public) de 1^{re} catégorie ; ils viseront par ailleurs une polyvalence de fonctions qui permettront des occupations maximum tout au long de la journée, afin d'en rentabiliser autant que possible les coûts écologiques d'aménagement et d'exploitation.

En parallèle de ces travaux d'extension, la DTB poursuivra ses tâches de fond pour isoler toujours

d'avantage à l'eau et à l'air le bâtiment existant : calfeutrement des seuils et bâtis de portes d'accès, isolation des canalisations de fluides frigorigènes en toiture... Les travaux de remise en service de stores motorisés de façades exposées au soleil seront poursuivis, sur la base des tests probants réalisés en 2022, afin d'augmenter le confort d'été et de diminuer les besoins en refroidissement. Enfin, toutes les pistes restantes pour limiter la consommation d'énergie seront explorées.

2 OPTIMISATION TECHNIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

En l'absence de prestataire de maintenance financièrement intéressé aux gains énergétiques, et de sondes intérieures permettant de réguler directement le chauffage sur la base des températures cibles fixées par la récente circulaire, une part importante du travail de la DTB portera en 2023 sur le pilotage des éclairages ainsi que des équipements de ventilation et de chauffage répartis dans les 42 locaux techniques : le suivi quotidien des indica-

teurs et des outils de pilotage est en effet le seul moyen de garantir les économies de consommations fixées dans le plan de sobriété.

La mise en place des dispositifs permettant à l'État de contrôler la réalité des économies réalisées, et en particulier la fiabilisation des données du référentiel technique, ainsi que l'alimentation de la base de donnée Ademe, se poursuivront tout au long de 2023.

En complément des 22 % d'économies réalisées en 10 ans (soit un million de kWh par an), les arrêts ciblés testés en 2022 permettent d'identifier 14 % d'économies supplémentaires par an sur l'électricité et le chauffage. Sous réserve d'un suivi rigoureux, les objectifs réglementaires à horizon 2024 devraient donc être atteints, et ceux des -40 % d'énergies, fixés par la Loi Elan pour 2030, devraient pouvoir l'être également.

Une réflexion devra être menée à cette fin courant 2023 pour identifier les investissements nécessaires pour atteindre les seuils suivants fixés par la loi Elan : -50 % et -60 % à échéance respective de 2040 et 2050.

En l'absence de moyens financiers suffisants des établissements Inalco et BULAC pour lancer à court terme de tels investissements, la DTB commencera à exploiter courant 2023 les derniers gisements techniques d'économies identifiés : une campagne de remplacement anticipé de tubes fluos par des tubes leds sera lancée dans les zones les plus consommatrices d'éclairage. De même, un travail fin d'optimisation de paramétrage de la gestion technique du bâtiment (GTB) sera initié avec le nouveau prestataire de maintenance désigné fin 2022, afin d'identifier dans un premier temps les derniers leviers d'optimisation encore inexploités.

La DTB participera enfin autant que de besoin au travail de sensibilisation aux écogestes des différentes catégories d'usagers, nécessaires pour accompagner les efforts déjà réalisés sur les équipements techniques.